



8 mars 2018

L'Office cantonal de l'égalité et de la famille a 25 ans Un jubilé célébré autour du rôle des femmes dans la création artistique

(IVS).- En 2018, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille célèbre ses 25 ans. Depuis sa création en tant que bureau de l'égalité en 1993, la structure s'est renforcée au fil des processus législatifs. D'abord essentiellement dédié à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, l'Office s'occupe aujourd'hui également de soutien à la famille et de prévention des violences domestiques. En écho à sa mission initiale de promotion de l'égalité, l'OCEF entend placer son jubilé sous le signe de la création artistique féminine.

Historique

En réponse à une motion déposée en 1989 par Esther Waeber-Kalbermatten, alors députée, le Grand Conseil a décidé en 1992 de créer un bureau de l'égalité. Le 1^{er} février 1993, le Bureau de l'égalité du canton du Valais a ouvert ses portes, pour une première période de cinq ans. L'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité le 1^{er} juillet 1996, ainsi que de la loi cantonale d'application (la même année), lui ont donné une assise définitive. Par la suite, en 2003, le peuple valaisan a accepté le nouvel article constitutionnel (13 bis), visant la protection de la famille. Suite à cela, le 1^{er} janvier 2006, le Bureau de l'égalité a été transformé en Secrétariat à l'égalité et à la famille. Deux ans plus tard, par décision du Conseil d'Etat du 18 juin 2008, le Secrétariat a été chargé d'assurer la coordination en matière de lutte contre les violences domestiques en Valais. Enfin le 12 août 2015, le Secrétariat est devenu l'Office cantonal de l'égalité et de la famille. L'entrée en vigueur de la loi sur les violences domestiques, le 1^{er} janvier 2017, à la suite du dépôt d'une motion en 2006, a définitivement fait de l'Office le répondant de cette thématique dans le canton.

Au fil des années, l'OCEF a développé ses activités de sensibilisation sur des thématiques reflétant l'évolution de la société et des mentalités : élargissement du choix professionnel pour les filles et les garçons, conciliation travail-famille, représentation des femmes en politique, violences domestiques, par exemple.

Célébration

La célébration du 25^{ème} anniversaire de l'OCEF prendra la forme d'un événement interrogeant la visibilité des femmes dans l'art, peu thématisée jusqu'ici. Une exposition et la publication d'un ouvrage bilingue sont prévues.

Le 24 août aura lieu au Manoir de Martigny le vernissage d'une exposition consacrée à Marguerite Burnat-Provins (1872-1952). Artiste franco-valaisanne plurielle, elle a été active en Valais, pratiquant l'écriture, la peinture, la gravure et les arts appliqués. Son travail reste pourtant peu visible dans l'histoire de l'art. En ce sens, son expérience se présente comme un cas d'école pour s'interroger sur les mécanismes qui produisent l'invisibilité des créatrices dans les discours historiques. Un finissage sera organisé le 25 novembre.



La publication d'un livre-catalogue bilingue français-allemand est prévue à l'occasion de la *Nuit des Musées*, le 11 novembre 2018. L'ouvrage « Le livre pour elle. Autour de Marguerite Burnat-Provins » réunira les réflexions d'artistes et théoricien-ne-s lié-e-s au Valais par le biais d'une réflexion sur les pratiques d'artistes femmes et leur visibilité dans l'histoire de l'art et l'histoire culturelle au sens large.

Ce projet autour de Marguerite Burnat-Provins est le fruit d'un partenariat avec l'ECAV (Ecole cantonale d'art du Valais), le Musée d'art de Sion et le Manoir de Martigny.

Rapport d'activités

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, ce 8 mars, l'OCEF publie son rapport d'activités 2017, disponible à l'adresse www.egalite-famille.ch > documentation.

Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat – 079 248 07 80**
- **Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF – 027 606 21 20**
- **Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande (OCEF) – 027 606 21 20**